qu'ils proposèrent. Je ne saurais dire si c'est bien à cela qu'il pensait, car je n'étais pas en mesure de pénétrer son cerveau à ce moment-là pour m'en rendre compte. Mais il a certainement parlé de manière à déguiser sa pensée, et non de manière à la faire connaître,—je ne me servirai pas d'expression plus forte. Le discours qu'il a prononcé était, à mon avis, une critique à l'adresse de l'ancien gouvernement parce qu'il avait diminué les dépenses.

Il est vrai qu'il les a diminués, en dépit des protestations de ses fonctionnaires qui étaient d'avis que l'on devrait dépenser davantage pour la défense. Il nous a fallu démontrer que l'on ne pouvait affecter plus de fonds à cette fin, car il fallait secourir les personnes souffrant de la sécheresse dans l'Ouest, et celles qui manquaient de nourriture et de logement dans les autres parties du pays. Cependant, cette diminution était surtout motivée parce que nous nous étions engagés à désarmer, comme le voulait la politique de la Société des Nations, et comme on nous le demandait constamment dans cette Chambre, en nous priant de le faire d'une façon efficace.

Je me rappelle fort bien qu'un honorable député, siégeant à la gauche de monsieur l'Orateur, s'est levé dans cette Chambre et a demandé quel était le coût par année, par mois et par jour du maintien en service de nos destroyers, et combien de ces fonds l'on aurait pu affecter à nourrir et à loger le peuple du Canada. Je me rappelle aussi l'attitude prise par le premier ministre actuel qui prétendit que ces dépenses étaient de celles que l'on ne pouvait pas convenablement se permettre. Je ne répéterai pas ce qu'a dit l'ancien ministre de ce que contenait le discours d'ouverture du premier ministre de l'époque à Kingston au sujet des dépenses, particulièrement en ce qui a trait à l'édifice occupé maintenant par le ministère de la Justice et d'autres services administratifs,édifice que l'on disait érigé par un dictateur qui voulait avoir recours à la force armée pour imposer ses vues. Il fut également question des casernes érigées à Calgary, car on songeait depuis des années à construire un édifice de ce genre dans l'Ouest canadien. Ces casernes furent construites à Calgary. Il y avait des aménagements pour la force aérienne, ainsi que pour les autres services de la défense. On se rappellera toutes ces choses du passé. Cependant, quand le ministre a déclaré, comme il l'a fait à Victoria, qu'une semaine après être entré en fonction il avait obtenu un rapport, il savait, ou il devait savoir que c'était un rapport qui avait été préparé à l'intention de son prédécesseur dans ce poste.

[Le très hon. M. Bennett.]

L'hon. M. MACKENZIE: Je l'ai dit.

Le très hon. M. BENNETT: Le rapport n'avait pas été préparé pour lui. C'était un rapport qui existait depuis un certain temps, mais il ne l'a pas dit aux électeurs de Victoria. Il laissa l'impression à ces gens que tout avait été laissé à l'abandon par le gouvernement antérieur, tandis que les renseignements qu'il avait en main étaient destinés à ses prédécesseurs. Pour ce qui est de la milice de ce pays, l'Association de l'infanterie, un organisme bénévole, s'était réunie dans cette ville et avait fait certaines recommandations. Le ministère de la Défense nationale en avait accepté quelques-unes et leur avait donné suite. Puis certaines modifications et certains changements furent effectués. On revint à la charge et ce ne fut qu'en 1935 que furent faites les dernières propositions qu'avaient acceptées le ministre. Voici qu'aujourd'hui il a donné suite aux plans qui ont été préparés pour son prédécesseur,—pas du tout pour lui. De fait, ces renseignements ne pouvaient pas être recueillis dans l'espace d'une semaine, d'un mois ou même de plusieurs mois. Il a, cependant, laissé aux électeurs de Victoria, comme il l'a fait cet aprèsmidi,-non, pas cet après-midi,-mais comme il l'a fait dans le passé, l'impression que ces renseignements avaient été recueillis pour lui et que l'organisme établi dans ce but avait été institué par lui-même. Son comité avait remplacé le comité présidé par feu sir George Perley. Il s'agissait de quelque chose qui existait déjà.

L'hon. M. MACKENZIE: C'est ce que j'ai dit à la Chambre l'an dernier.

Le très hon. M. BENNETT: Non, non. Nous avons l'article de Victoria et ce n'est pas ce qu'il y est dit.

L'hon. M. MACKENZIE: Je n'y suis pour rien.

Le très hon. M. BENNETT: Ce n'est pas tout. Toutes les questions qui ont trait à la milice et à la défense de notre pays devraient le plus possible rester en dehors du domaine de la politique. On en a fait de véritables questions politiques dans la circonscription de Victoria. Le ministre dit que la chose est malheureuse et qu'à son avis, il s'agissait d'une attaque contre la Fédération du commonwealth coopératif.

L'hon. M. MACKENZIE: Non, cela n'est pas exact. Je répondais à une expression de manque de confiance dans le programme dont nous avions entrepris l'exécution.